

Formation d'entraîneur professionnel (FEP)

Manuel des modules FEP 2016



HEFSM
Haute école
fédérale
de sport
Macolin

Formation des entraîneurs Suisse

Table des matières

1. Formation d'entraîneur suisse	3
Objectifs	3
Offres	3
Formation	3
Formation continue	3
Conseil aux entraîneurs	3
Reconnaisances	3
2. Formation d'entraîneur professionnel (FEP)	4
Groupe cible.....	4
Conditions d'admission	4
Objectifs d'apprentissage.....	4
Durée/Dates.....	4
Procédure d'inscription - Délai d'inscription	5
Conclusion	5
Coûts	5
3. Modules de formation	6
3.1 Dates des modules	6
FEP 2016.....	6
3.2 Contenus des modules	7
Conception des modules	7
Module 1: Information	8
Module 2: Personnalité	9
Module 3: Analyse et planification	10
Module 4: Entraînement.....	11
Module 5: Compétition	12
Module 6: Conseil et coaching.....	13
Module 7: Team	14
4. Conseiller de la discipline	15
Suivi du travail lié au rapport personnel de la discipline sportive.....	15
Visites d'entraînement	15
Contact pendant la formation.....	15
5. Rapport spécifique à la discipline sportive	16
Objectifs du rapport.....	16
Contenu et structure du rapport spécifique à la discipline sportive.....	16
Remis du rapport spécifique à la discipline sportive	16
6. Examen professionnel pour entraîneur de sport de performance	17
Objectifs	17
Conditions d'admission à l'examen professionnel	17
Contenus et épreuves de l'examen	17
Dates d'examen	18
Remise des documents et délais	18
Requête envers la commission d'examen	19
Coûts	19
Information et remise des certificats	19
Recours	19
7. Ilias	20
Enregistrement unique	20
Catégories libres d'accès.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Support en cas de problème.....	20
8. Infos générales (FAQ)	21
9. Contacts	22
Bureau de la formation d'entraîneurs.....	22
Responsables du cours	22
Conseil aux entraîneurs	22

1. Formation d'entraîneur suisse

La formation d'entraîneur suisse est un projet de coopération entre Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport OFSPO. Elle fait partie du ressort sport d'élite de la Haute école fédérale de sport à Macolin HEFSM.

Dans nos offres de formations et de formations continues, les entraîneurs expérimentent, aussi proche du terrain que possible, ce que veut dire d'être impliqués dans le suivi d'athlètes au sein d'un contexte aussi exigeant que le sport de performance et d'élite. L'enseignement est donné de manière interdisciplinaire et développe de ce fait les partages d'expériences entre les différents sports représentés.

Objectifs

Grâce à notre offre complète, nous nous engageons à permettre aux entraîneurs de la relève, du sport de performance et du sport d'élite en Suisse d'améliorer leurs compétences pratiques et leur efficacité, les orientant ainsi vers le succès.

Offres

Formation

Nos deux [formations](#) que sont la Formation d'entraîneur professionnel (FEP) et la Formation d'entraîneur diplômée (FED) sont des formations professionnelles sanctionnées respectivement par un examen professionnel d'entraîneur de sport de performance et un examen professionnel supérieur d'entraîneur de sport d'élite. Nos deux spécialisations sont des approfondissements dans le domaine de la condition physique : spécialisation en condition physique (SCP) et spécialisation en entraînement aux haltères (SEH).

Formation continue

Nos [formations continues](#) ont pour objectif d'optimiser l'efficacité de l'entraîneur. Chaque année, nous mettons sur pied environ 20 offres de formation continue de plus d'une journée. Parmi ces dernières, nous trouvons des séminaires à l'intention de groupes de travail, des fédérations et également des séminaires orientés vers des thèmes spécifiques. Une fois par année ont lieu sur deux jours les [Journées des entraîneurs](#) qui sont imprégnées des tendances actuelles en ce qui concerne le développement du sport d'élite.

Conseil aux entraîneurs

Nous soutenons les entraîneurs de pointe dans l'optimisation de leurs compétences pratiques grâce à une [offre large basées sur le conseil](#). Ainsi, le conseil aux entraîneurs s'oriente autant vers les besoins individuels des entraîneurs pendant leur formation que pendant leurs activités professionnelles. Pour ce faire, nous travaillons en collaboration avec des partenaires issus du domaine des sciences et du conseil. Nos offres de conseils se composent entre autres de : conseils spécifiques, supervisions, analyses de cas, situations de Coach-the-Coach, d'interventions de crise, de médiations,...

Reconnaisances

Nous fournissons des [reconnaisances](#) à l'intention des entraîneurs formés à l'étranger tout autant qu'à l'intention des entraîneurs expérimentés. Par ailleurs, il y a la possibilité en Suisse de bénéficier d'une passerelle entre la formation académique et la formation professionnelle, et vice-versa.

2. Formation d'entraîneur professionnel (FEP)

Nous formons des entraîneurs qualifiés de fédérations affiliées à Swiss Olympic pour leur activité dans le sport de performance. [La formation](#) est une préparation à l'examen professionnel fédéral.

Groupe cible

Les entraîneurs qualifiés provenant des fédérations affiliées à Swiss Olympic.

Conditions d'admission

- Reconnaissance d' « entraîneur de la relève J+S Local » et formation d'entraîneur d'une fédération sportive.
- Confirmation de la fédération sportive nationale que le candidat remplit les conditions d'admission et qu'elle lui apporte son soutien et un suivi spécifique dans le cadre de cette formation au travers d'un conseiller de la discipline.

Objectifs d'apprentissage

Les entraîneurs de sport de performance sont en mesure de :

- Préparer et « coacher » des athlètes, respectivement des équipes, de manière ciblée en vue de pouvoir réaliser des performances de pointe, en planifiant en détail, en organisant, en menant et en évaluant leur préparation. Pour ce faire, ils emploient des méthodes issues des principes d'entraînement et adaptent leurs contenus à l'âge et aux capacités des athlètes. Ils adoptent les comportements didactico-méthodologiques nécessaires en vue de la formation des athlètes afin de développer leurs compétences;
- Réaliser et de perfectionner des plans d'entraînement, à cours, moyen et long terme, adaptés au niveau de performance;
- Accompagner des athlètes, respectivement des équipes, et ce, avant, pendant et après l'entraînement et la compétition;
- Conduire les athlètes à leur maturité sportive.

Durée/Dates

FEP 2016: 28 janvier 2016 au 14 septembre 2016

- 7 modules, 20 jours d'enseignement présentiel et environ 15 jours d'études personnelles individuelles
- 800 heures de pratique garanties; dont 200 heures qui doivent être réalisées pendant la formation.

Procédure d'inscription - Délai d'inscription

Grâce à un [formulaire](#) de candidature et à une recommandation de la fédération (contenant la signature d'un représentant de la fédération et celle du chef de la discipline J+S).

- Délai d'inscription pour 2016: 10 décembre 2015

Conclusion

Grâce à la transmission des connaissances de base nécessaires, la formation prépare le candidat à *l'Examen professionnel d'entraîneur de sport de performance*.

Pour d'autres informations sur l'examen professionnel : → Chapitre 6, p. 17

Coûts

- CHF 2'000.- (comprenant l'enseignement, le logement et la subsistance)

Les frais de cours seront facturés directement à la fédération. C'est à cette dernière de décider ce qui sera facturé au participant.

3. Modules de formation

3.1 Dates des modules

Il y a une session de formation francophone par année : FEP annuelle. La formation alémanique est quant à elle organisée en deux sessions différentes afin de pouvoir mieux tenir compte des besoins des entraîneurs en activité (plus nombreux) : BTA hiver et BTA été.

FEP 2016

Dates	Module	Thème	Durée	Lieu
28.01.2016	Module 1	Journée d'information	1 jour	Macolin
15.02.2016 - 17.02.2016	Module 2	Personnalité	3 jours	Macolin
17.03.2016 - 18.03.2016	Module 3	Analyse et planification	2 jours	Macolin
11.04.2016 - 16.04.2016	Module 4	Entraînement	6 jours	Macolin
30.05.2016 - 31.05.2016	Module 5	Compétition	2 jours	Macolin
20.06.2016 - 22.06.2016	Module 6	Conseil et coaching	3 jours	Macolin
12.09.2016 - 14.09.2016	Module 7	Team	3 jours	Macolin

3.2 Contenus des modules

Les contenus des modules découlent des compétences pratiques professionnelles mentionnées dans le [Guide relatif au Règlement concernant l'examen professionnel](#).

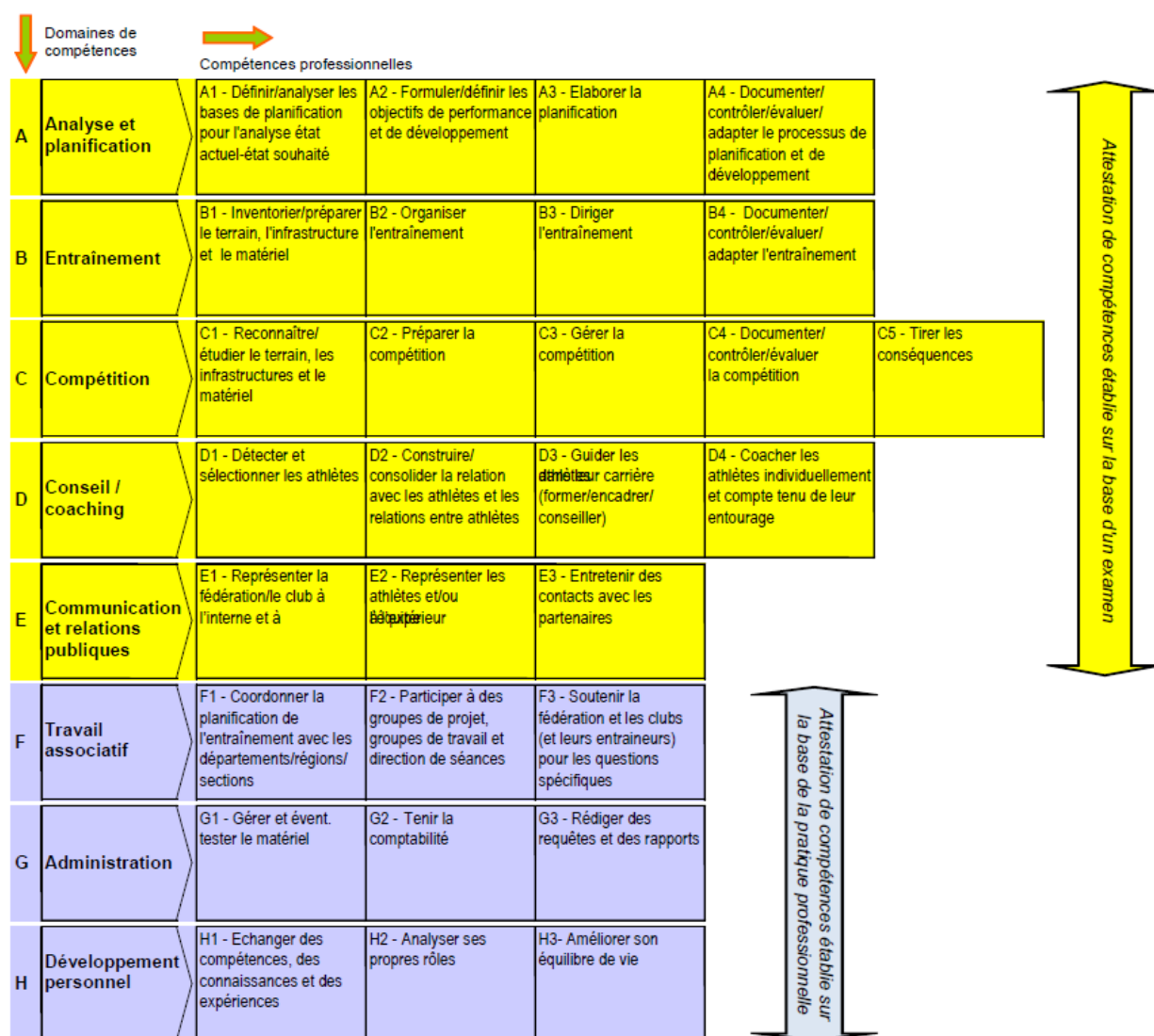


Figure 1: aperçu des compétences professionnelles (directives 2011, page 1).

Conception des modules

La formation professionnelle regroupe 7 modules (totalisant 20 jours de présence) qui sont organisés autour de concepts variés:

Module	Journée d'information	Personnalité	Analyse et Planification	Entraînement	Compétition	Conseil et coaching	Team
Conception	Informations	Processus	Connaissances				Processus
Durée	1 jour	3 jours	2 jours	6 jours	2 jours	3 jours	3 jours

La réalisation d'un rapport spécifique à la discipline sportive (→ chapitre 5, p. 16) documente le transfert des contenus d'apprentissage dans l'activité pratique des participant(e)s.

Module 1: Information

Responsable	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Représentants de Swiss Olympic Ophélie Jeanneret Bertrand Théraulaz
--------------------	---	----------------------	---

Genre de module	Module d'information	Durée	1 jour
		Lieu	Macolin

Objectifs	Les participant(e)s <ul style="list-style-type: none">- connaissent la construction et la structure des modules de la formation professionnelle FEP;- connaissent l'offre de la formation d'entraîneur Suisse et les services de Swiss Olympic;- réfléchissent sur la planification de leur travail, sur le management de leurs tâches et sur leurs techniques de travail personnel;- identifient l'effet que peut avoir leur état d'esprit (dynamique ou rigide) sur leur comportement;- sont au courant des attentes de la formation des entraîneurs à leur rencontre.
------------------	--

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Informations diverses à propos de la formation professionnelle des entraîneurs- Informations à propos de Swiss Olympic- Présentation de diverses prestations de service, en particulier de 2 offres de conseil individuel- Ateliers orientés sur l'organisation personnelle- L'état d'esprit en tant qu'élément influençant le travail de l'entraîneur- Attentes envers les participants
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Présentation personnelle- Evaluation de l'état d'esprit- Structure du sport suisse → quelles sont les prestations de Swiss Olympic vis-à-vis des fédérations/des clubs ? Le concept d'aide aux fédérations- Règlements: examens, directives du rapport spécifique à la discipline sportive- Planification personnelle et ressources
--------------------	---

Littérature	<ul style="list-style-type: none">- Kempf, H. et al. (2011). <i>Le sport de performance en Suisse. Etude Spliss-CH, 2011</i>. Macolin: OFSPO.- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2014). <i>Climat d'apprentissage – Module de perfectionnement</i>. Macolin: Documentation J+S.- Règlement de l'examen, Guide relatif au règlement, directives du rapport (homepage de la formation d'entraîneur Suisse).
--------------------	--

Remarques

Module 2: Personnalité

Responsable	Bertrand Théraulaz	Conférenciers	Yann Aubert Franck Dojat Marta Filipek Alex Rymann Bertrand Théraulaz
--------------------	--------------------	----------------------	---

Genre de module	Module orienté processus	Durée	3 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs	Les participant(e)s <ul style="list-style-type: none">- apprennent à connaître leurs propres préférences motrices;- suivent une introduction à l'entraînement des compétences émotionnelles (ECE-TEK);- appliquent les règles de base de la communication;- s'impliquent et se préparent à créer une séquence d'improvisation dans un groupe;- définissent un „système de valeurs“ pour le bon déroulement du travail collaboratif pendant leur formation.
------------------	--

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Présentations personnelles- Définition des valeurs pour le cours- Diagnostic personnel ActionTypes- Introduction à l'entraînement des compétences émotionnelles (ECE-TEK)- Communication- Ateliers d'improvisation
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Questionnaire OVNI- Lecture du texte „Motricité et préférences“- Lecture de la brochure J+S Communication
--------------------	---

Littérature	<ul style="list-style-type: none">- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2012). <i>Communication. Modèles et applications</i>. Macolin: Documentation J+S.- Marquet, F. (2011). <i>Bienvenue dans le jeu de la vie !</i> Gap : Souffle d'Or.- Marquet, F. (2013). <i>A chacun son cerveau, à chacun sa réussite !</i> Gap : Souffle d'Or.- Marquet, F. (2015). <i>Quelles conditions pour un cerveau serein ?</i> Gap : Souffle d'Or.- Cauvin, P., & Cailloux, G. (2015). <i>Les types de personnalité</i>. Montrouge Cedex : ESF.- Cauvin, P., & Cailloux, G. (2007). <i>Deviens qui tu es</i>. Gap : Souffle d'Or.- Assantes, S. (2012). <i>Les 16 grands types de personnalité</i>. Escalquens : Dangles.
--------------------	--

Remarques

Module 3: Analyse et planification

Responsable	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Cyrille Gindre Pascal Prévost Ophélie Jeanneret Bertrand Théraulaz
--------------------	---	----------------------	---

Genre de module	Module de connaissance	Durée	2 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs	<p>Les participant(e)s</p> <ul style="list-style-type: none">- connaissent et comprennent les cycles et les règles de la conduite de l'entraînement et peuvent les utiliser dans leur discipline sportive;- connaissent des instruments et des procédures de l'analyse sportive en compétition et de l'analyse des athlètes et sont en mesure de les réaliser afin d'en tirer les conséquences pour leur planification;- sont en mesure de définir des objectifs de performance et de développement pour les athlètes/l'équipe;- connaissent les éléments essentiels de la planification de l'entraînement et peuvent mettre en place une planification différenciée dans leur discipline sportive sur la base des données à disposition. Ils peuvent également l'évaluer et l'adapter en conséquence.- connaissent des méthodes d'évaluation différenciées (diagnostic de la performance) pour l'entraînement et la compétition dans leur discipline sportive et ils sont en mesure de les appliquer et de les évaluer.
------------------	--

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de la discipline sportive, des athlètes, de l'entraînement et de la compétition- Définition d'objectifs et fondamentaux de la planification- Cycles et règles de la conduite de l'entraînement- Apport des différentes disciplines en présence (périodisation et application dans la pratique)- Questionnement de ses propres méthodes de conduite de l'entraînement- <i>Optionnel: entraînement des compétences émotionnelles (ECE-TEK)</i>
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de sa discipline sportive- Documentation sur sa manière de conduire l'entraînement (analyse, objectifs et planification), questions- Remplissage de la feuille de contrôle de l'apprentissage, de la planification et de la conduite de l'entraînement
--------------------	---

Littérature	<ul style="list-style-type: none">- Analyse sportive de la fédération (analyse du positionnement mondial)- Gindre, C. (2007). <i>Le Vivant et l'Entraînement, Quand le Vivant nous apprend l'Entraînement</i>. Aigle : Volodalen.- Prévost, P., & Reiss, D. (2013). <i>La Bible de la préparation physique</i>. Paris : Amphora.- Dufour, M. (2011). <i>Le Puzzle de la Performance, Les qualités physiques, Tome IV : Planification, Périodisation et Régulation de la charge d'entraînement</i>. Aigle : Volodalen.- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2009). <i>Manuel clé Jeunesse + Sport</i>. Macolin : Documentation J+S.
--------------------	---

Remarque

Module 4: Entraînement

Responsables	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Cyrille Gindre, Pascal Prévost, Philippe Barel, Jean-Yves Peltier, Manu Praz, Michael Duc
---------------------	---	----------------------	---

Genre de module	Module de connaissance	Durée	6 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs

Les participant(e)s

- connaissent les possibilités leur permettant de mettre en place des entraînements complexes et des situations différenciées dans leur discipline sportive avec une efficacité optimale;
- connaissent diverses façons de cibler leur enseignement afin de pouvoir réaliser leur entraînement de manière optimale dans leur discipline;
- peuvent documenter un entraînement de façon différenciée et contrôler, au moyen d'outils appropriés, son efficacité dans les domaines de l'apprentissage du mouvement (technique, tactique), de l'entraînement psychologique et de la condition physique.

Contenus

- Apprentissage du mouvement (analyse fonctionnelle, fondamentaux du mouvement, instructions, mise en place de situations, corrections, coordination)
- Aspects de l'entraînement technique et tactique
- Entraînement psychologique (force mentale, travail avec objectif, visualisation, pensées, dialogue intérieur, méthodes de relaxation)
- Entraînement de la force, de la vitesse, de l'endurance (conception, fondamentaux physiologiques, méthodes)
- Entraînement complexe
- Prérequis de la performance du point de vue de la physiothérapie

Préparation

- Apprentissage du mouvement: Manuel clé J+S, apprendre en sport et apprendre avec des images. Comment j'enseigne, je communique et je corrige les éléments techniques et tactiques?
- Physique: résoudre les tâches de préparation et réflexions sur : quelles sont les méthodes et formes d'entraînement actuellement employées dans mon sport ? Où dois-je me mettre à jour ?
- Quelles méthodes d'entraînement psychologique sont déjà employées?

Littérature

- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2014). *Apprendre avec des images – Module de perfectionnement*. Macolin: Documentation J+S.
- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2012). *Apprendre en Sport – Apprentissage du mouvement*. Macolin: Documentation J+S.
- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2009). *Manuel clé Jeunesse + Sport*. Macolin : Documentation J+S.
- Dufour, M. (2009). *Les diamants neuromusculaires. L'explosivité*. Aigle : Volodalen.
- Dufour, M. (2009). *L'athlète et le guépard. La vitesse*. Aigle : Volodalen.
- Dufour, M. (2011). *La gazelle et l'athlète. L'endurance*. Aigle : Volodalen.
- Prévost, P., & Reiss, D. (2013). *La Bible de la préparation physique*. Paris : Amphora.

Remarques

Module 5: Compétition

Responsables	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Franco Pisino, Alexandre Etter, Nicolas Siegenthaler, Adrian Ursea, Philippe Graf, Gerd Zenhäusern, Ophélie Jeanneret, Bertrand Théraulaz, Mattia Piffaretti
Genre de module	Module de connaissance	Durée	2 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs	Les participant(e)s <ul style="list-style-type: none">- construisent une stratégie qu'ils sont capables d'appliquer dans l'entraînement des athlètes afin de les préparer au mieux à la compétition;- connaissent des aides à la décision permettant aux athlètes en compétition d'améliorer leur attitude et des méthodes dans le domaine psychologique capables d'individualiser leur coaching en fonction du contexte;- connaissent des outils leur permettant de présenter aux athlètes de manière objective les tenants et les aboutissants du diagnostic réalisé suite à la compétition;- sont en position de réaliser une évaluation individualisée liée à la compétition où ils font ressortir les paramètres liés au succès ou à la défaite afin de pouvoir transférer les enseignements dans leur entraînement à court et à moyen terme;- connaissent les principes de la nutrition sportive et peuvent ainsi conseiller les athlètes dans ce domaine lorsqu'il s'agit d'entraînement, de la compétition ou de la régénération.
------------------	---

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Préparation à la compétition, à sa gestion et à son évaluation- Nutrition sportive
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Exemples tirés de mon expérience dans la préparation de la compétition, dans sa conduite et dans son évaluation- Mise à jour de connaissance: fondamentaux sur le thème de la nutrition sportive (voir la littérature ci-dessous)- Récolte des questions sur le thème de la nutrition- Compiler les différentes expériences liées au « diagnostic de la compétition » (outils, méthodes, applications, etc.)
--------------------	---

Littérature	<ul style="list-style-type: none">- Office fédéral du Sport OFSPO (Hrsg.) (2013). <i>Psyché – Fondamentaux théoriques et applications pratiques</i>. Macolin: Documentation J+S.- Spahr, C., & Mannhard, C. (2008); <i>Müesli und Muskeln – Essen und Trinken im Sport</i>. Herzogenbuchsee : Ingoldverlag
--------------------	---

Remarques

Module 6: Conseil et coaching

Responsables	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Philippe Barel, Christian Müller, Ralph Hippolyte, Heinz Müller, Ophélie Jeanneret, Bertrand Théraulaz
---------------------	---	----------------------	---

Genre de module	Module de connaissance	Durée	3 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs	Les participant(e)s <ul style="list-style-type: none">- reçoivent des connaissances à propos du modèle FTEM;- élargissent/approfondissent leurs connaissances dans le domaine de la sélection, du suivi et du développement des talents – connaissent l'outil Piste de Swiss Olympic;- travaillent leurs stratégies en ce qui concerne la carrière sportive et son explicitation à travers les entretiens liés à la sélection, aux conflits et au déroulement de la carrière sportive;- réactivent leurs connaissances au niveau des services fournis par Swiss Olympic;- reconnaissent les rôles et les exigences associées aux métiers d'entraîneur/coach;- reçoivent une introduction aux différents services fournis par le conseil aux entraîneurs;- expérimentent une situation de supervision.
------------------	---

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Modèle FTEM- Management des conflits- Services Swiss Olympic- Concept de soutien aux fédérations- Conseil aux entraîneurs- Supervision de cas- <i>Optionnel: entraînement des compétences émotionnelles (ECE-TEK)</i>
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Phases de développement d'un athlète- Evolution personnelle en tant qu'entraîneur- Mise à jour et connaissance par rapport au concept de soutien dans ta fédération
--------------------	---

Littérature	<ul style="list-style-type: none">- Scripte du modèle FTEM- Müller, C., & Messmer, S. (2011). <i>Les enfants difficiles : sortir de l'impasse. Manuel pratique de Child Coaching</i>. Escalquens : Dangles.
--------------------	--

Remarques

Module 7: Team

Responsables	Bertrand Théraulaz Ophélie Jeanneret	Conférenciers	Philippe Barel, Bruno Deffontaines, Franck Dojat, Georges-André Carrel, Ophélie Jeanneret, Bertrand Théraulaz
---------------------	---	----------------------	---

Genre de module	Module de processus	Durée	3 jours
		Lieu	Macolin

Objectifs	Les participant(e)s <ul style="list-style-type: none">- approfondissent leurs expériences dans le domaine de la formation/consolidation et du développement d'équipe;- reçoivent des témoignages d'entraîneurs engagés;- connaissent les règles importantes du feedback, de la communication et reçoivent des conseils liés à la création de présentations;- reçoivent des informations relatives à l'examen professionnel;- participent à une deuxième supervision de cas.
------------------	---

Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Développement d'équipe- Communication- Préparation aux examens, forum liés aux examens- Supervision de cas
-----------------	---

Préparation	<ul style="list-style-type: none">- Quelles sont les activités de l'équipe que j'ai déjà pratiquées avec succès et quelles sont les expériences positives associées, comment est-ce que je planifie l'évolution de l'équipe ?- Communication: préparer une courte présentation ainsi qu'une courte séquence de vidéo réalisée pendant l'entraînement et/ou la compétition.
--------------------	---

Littérature	- Office fédéral du sport OFSPO (Hrsg.) (2012). <i>Communication. Modèle et applications</i> . Macolin: Documentation J+S.
--------------------	--

Remarques

4. Conseiller de la discipline

Chaque candidat a besoin d'un conseiller de la discipline qui l'accompagne pendant l'entier du cursus de formation (examens inclus). Le conseiller de la discipline s'applique à faciliter le transfert spécifique et l'application des contenus de la formation dans la discipline sportive considérée.

Suivi du travail lié au rapport personnel de la discipline sportive

Il est prévu une collaboration étroite avec la fédération lorsqu'il s'agit de considérer l'application des contenus du rapport personnel. La fédération sportive/le club sportif propose à son candidat un expert compétent dans sa discipline sportive (conseiller de la discipline) dont les tâches sont les suivantes:

- Suivi spécifique compétent du candidat dans son travail pratique et feedback sur l'état et la qualité du rapport spécifique à la discipline sportive.
- Evaluation notée du rapport spécifique au moyen d'une grille d'évaluation.
- Création d'un pool de questions en lien avec le rapport à l'intention des examens finaux (3-5 questions).
- Le conseiller de la discipline sportive doit être disponible pour participer à la défense orale du rapport (1/2 jour). Si cela n'était pas possible, la fédération est responsable de nommer un représentant adéquat.

Visites d'entraînement

Conformément à l'Art. 8.4 des [directives](#), les visites d'entraînement peuvent être réalisées par le conseiller s'il y a eu accord avec le responsable de la fédération sportive.

Contact pendant la formation

Il est de la responsabilité du candidat d'entretenir des contacts réguliers avec son conseiller.

5. Rapport spécifique à la discipline sportive

Objectifs du rapport

Le rapport spécifique à la discipline sportive fait partie intégrante de l'examen professionnel d'entraîneur de sport de performance tout en poursuivant les objectifs suivant :

- Transfert et application pratique des connaissances partagées dans son contexte d'entraînement avec des athlètes ou avec un groupe particulier d'athlètes.
- Réflexion sur l'activité d'entraîneur en tant qu'apport destiné à l'évolution individuelle.
- Optimisation et structuration des connaissances spécifiques liées à la discipline sportive.
- Guide permettant un travail autonome avec le soutien d'objectifs formels liés au contenu.
- Démarche interdisciplinaire visant à comprendre les processus d'analyse et de décision permettant de remettre en question ses propres actions (compétences pédagogiques, planification, résolution de problème, optimisation des capacités de décision).
- Le rapport spécifique à la discipline sportive documente le travail réalisé en commun avec les athlètes, leur suivi à l'entraînement et il comporte des thèmes donnés.

Contenu et structure du rapport spécifique à la discipline sportive

Le rapport spécifique à la discipline sportive comporte cinq parties réunies en **un** seul document.

Les indications détaillées relatives au contenu et à sa structure sont réunies dans les [Directives du rapport](#) (annexe 8.7 du règlement d'examen). Un document électronique comportant la structure est également à disposition pour aider à réaliser le rapport.

Remis du rapport spécifique à la discipline sportive

Le délai de remise est fixé au plus tard à 2 mois avant la date d'examen (→ chapitre 6, p. 18). Un exemplaire papier ainsi qu'une version digitale (CD/DVD/Clé USB) doivent être remis au bureau de la formation d'entraîneur, deux autres exemplaires sont destinés au conseiller de la discipline et selon accord à la fédération sportive.

Le rapport spécifique à la discipline sportive sera présenté à l'examen et discuté avec le conseiller qui aura au préalable formulé des questions à son propos.

6. Examen professionnel pour entraîneur de sport de performance

Objectifs

La réussite de l'examen professionnel donne droit au titre d' « entraîneur de sport de performance avec brevet fédéral » du SEFRI et lorsqu'il y a eu une présence au module de formation égale à au moins 80% de la durée totale, à un « Certificat Swiss Olympic d'entraîneur de sport de performance ».

En outre, les participants ayant réussi reçoivent également la reconnaissance en tant que « Entraîneur de la relève régional » et peuvent dès lors réaliser leur décompte J+S au niveau de la promotion régionale du concept J+S de promotion de la relève.

Conditions d'admission à l'examen professionnel

- Être en possession d'un certificat fédéral de capacité, d'un certificat de maturité, d'une maturité spécialisée ou d'un titre jugé équivalent.
- Reconnaissance en tant que "Entraîneur de la relève J+S local".
- [Justification d'une expérience](#) de 800 heures en tant qu'entraîneur de sport de performance avec des athlètes détenteurs d'une Talent Card. 200 heures doivent avoir été réalisées pendant la formation.
- Conduite de [deux visites d'entraînement](#) organisées par la fédération sportive et devant être jugées comme suffisant.
- Être titulaire d'une formation dans le domaine du premier secours/sanitaire qui ait été réalisée dans les 10 dernières années.
- Confirmation de la fédération sportive nationale que le candidat sera soutenu par un conseiller de la discipline sportive.

Contenus et épreuves de l'examen

L'examen final comporte 6 épreuves (cf. [règlement](#), ch. 5.11).

Epreuve	Mode	Durée	Pondération
Rapport spécifique à la discipline sportive	écrit	Rédigé avant l'examen	3
Présentation du rapport	oral	env. 15 min.	1
Interrogation sur le rapport	oral	env. 25 min. (prép. 15 min. incluse)	1
Conseil et coaching	oral	Etude de cas env. 20 min. (prép. 20 min. incluse)	1
Communication et relations publiques	oral	Présentation env. 10 min. Questions env. 10 min. (prép. 20 min. incluse)	1
Examen écrit: - Analyse et planification - Entraînement - Compétition	écrit	60 min. / partie	3

Dates d'examen

24.11.2016 - 25.11.2016	Examen professionnel	1 jour à choix
-------------------------	----------------------	----------------

Remise des documents et délais

L'examen sera annoncé au moins 5 mois avant la date d'examen sur le site Web de l'Office fédéral du sport/formation des entraîneurs, de Swiss Olympic et de Swiss Coach. L'annonce comporte les dates d'examen, la taxe d'examen, le lieu d'examen, le délai d'inscription et le déroulement de l'examen.

L'inscription à l'examen doit être complétée et remise au plus tard **4 mois** avant la date d'examen au bureau responsable et contenir les documents suivant:

- Données personnelles et résumé contenant les formations professionnelles et sportives réalisées à ce jour ainsi que l'expérience pratique et l'engagement en tant qu'entraîneur.
- Visa de la fédération sportive (contenant la reconnaissance d'entraîneur des espoirs J+S Local).
- Copies des différents certificats nécessaires à l'admission.
- Mention de la langue d'examen.
- Copie d'un papier d'identité avec photo.
- Nom et contact (email) du conseiller de la discipline.

Les candidats annoncés reçoivent une confirmation et doivent faire parvenir d'autres formulaires (documents sur ILIAS dans les catégories libres d'accès et sur la homepage de la formation d'entraîneur).

Lorsque les candidats ont fait parvenir les documents suivant au plus tard **8 semaines** avant la date d'examen, ils reçoivent une confirmation définitive:

- Attestation de visite de deux entraînements jugés suffisant par la fédération ;
- Attestation d'un minimum de 800 heures en tant qu'entraîneur actif avec un cadre d'athlètes;
- Remise du rapport spécifique à la discipline validé par la fédération sportive ;
- Attestation de premier secours / sanitaire ;
- Choix de la date d'examen.

La convocation à l'examen est envoyée par le secrétariat d'examen au plus tard **6 semaines** avant l'examen et contient le plan d'examen, les experts, les heures et les lieux d'examen.

Dates de l'examen	Délai d'admission	Envoi des divers documents	Communication du plan d'examen
Examen professionnel de novembre 2016	31 juillet 2016	3 octobre 2016	17 octobre 2016

Requête envers la commission d'examen

Les requêtes envers la commission d'examen (p.ex. en raison d'un manque de reconnaissance professionnelle ou d'un manque de nombre d'heures d'engagement auprès d'un cadre d'athlètes) doivent être jointes avec l'inscription à l'examen et remise au bureau de la formation d'entraîneur Suisse.

Coûts

- CHF 500.-

Les frais d'examen seront facturés à la fédération.

La fédération a la responsabilité de facturer ces frais au candidat.

Frais administratif en cas de retrait de l'examen professionnel:

- CHF 100.- en cas d'annonce entre le délai d'inscription et le délai de remise du rapport spécifique à la discipline sportive
- CHF 200.- en cas d'annonce entre le délai de remise du rapport spécifique à la discipline sportive et l'examen.

Information et remise des certificats

La commission d'examen se réunit environ 2 semaines après l'examen. Les candidats seront informés directement à la suite de la séance. L'attestation sera envoyée aux candidats après la notification.

Le brevet fédéral sera enregistré auprès du SEFRI, joint et remis avec le certificat Swiss Olympic.

Recours

Selon l'Art. 7.3 du règlement d'examen, un recours contre la décision de la commission d'examen en raison d'un échec ou d'un refus du brevet peut être déposé dans les 30 jours qui suivent la communication du résultat d'examen. Celui-ci doit contenir la demande et les raisons associées au dépôt de la plainte.

C'est au SEFRI de se prononcer en première instance par rapport au recours. Sa décision peut être contestée auprès du tribunal fédéral dans les 30 jours qui suivent sa communication.

7. Ilias

La plateforme d'apprentissage ILIAS permet de mettre à disposition des participants tout autant que des intervenants les différents supports d'enseignement de même qu'à communiquer et à permettre une collaboration étroite des personnes à propos des informations de la session en cours.

Enregistrement unique

1. Ouvrir la page ILIAS de la HEFSM: <https://www.elearn.ehsm.ch/>
2. Choisir *créer un compte*.
3. Créer un compte personnel (remplir les champs obligatoires*, accepter les conditions d'utilisation, terminer la création du compte).
4. Se connecter au moyen du nom d'utilisateur et du mot de passe personnel.
5. Ouvrir le catalogue *Formation des entraîneurs* → *Cours francophones* → *Formation d'entraîneur professionnel FEP*.
6. Cliquez sur *FEP 2016*.
7. Accéder et valider le mot de passe du cours **FEP16** (à ne pas confondre avec votre mot de passe personnel).

Sous FEP 2016 se trouvent les catégories suivantes:

- Informations FEP
- Informations sur les modules
- Informations sur les rapports
- Informations sur l'examen
- Formulaires et documents pour l'admission de l'examen
- Littératures et liens

Support en cas de problème

En cas de problème pour créer un profil, un oubli de mot de passe, etc. merci de bien vouloir toujours contacter baspo@ilias-support.ch (support utilisateur).

La formation d'entraîneur ne peut aider que s'il s'agit de se connecter à une session particulière (administration du cours).

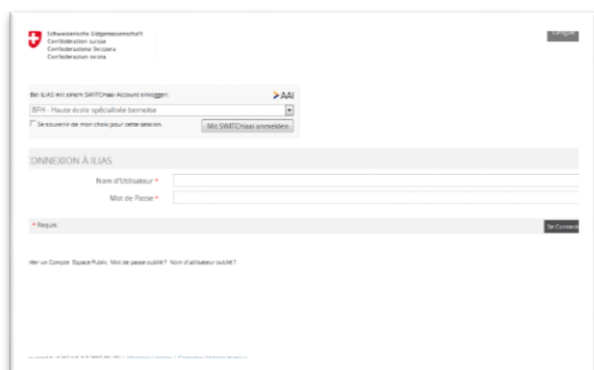


Figure 2: portail de connexion à ILIAS

8. Infos générales (FAQ)

Nuitées

En ce qui concerne les nuitées il est prévu des chambres doubles.

Arrivée et logement la veille du cours

Elle est gratuite à condition qu'elle soit annoncée au moins 7 jours avant le début du cours par mail au secrétariat. En cas de non présence les coûts de logement seront facturés au participant.

Absences

Merci de les annoncer au plus vite, par mail avant le module ou pendant le module. Annoncer s.v.p. les absences et les désistements au module complet au moins 7 jours avant le début du cours par mail au secrétariat.

Certificat Swiss Olympic

En cas de réussite à l'examen professionnel et en bénéficiant d'une présence au cours d'au moins 80% du temps, le candidat reçoit un certificat de Swiss Olympic qui sert d'attestation de présence au cours.

Brevet fédéral et reconnaissance d'entraîneur de la relève J+S Régional

Ces titres sont reçus en cas de réussite à l'examen professionnel.

APG et prolongation de reconnaissance J+S

Ces documents sont reçus uniquement lors de la présence aux modules 2 et 7.

Newsletter de la formation d'entraîneur Suisse

Existe 4x dans l'année avec toutes les informations de la Formation des entraîneurs Suisse. Vous pouvez vous inscrire [online](#).

Photos

Nous réalisons parfois quelques photos pendant les modules, par ex. pour la Newsletter. Toute personne ne souhaitant pas y paraître peut s'annoncer auprès du responsable de cours.

Offres (loisirs)

En cas d'annonce avant le cours, il est possible de bénéficier pendant le module de réservation supplémentaire (comme par ex. la salle de force).

Demande auprès de la commission d'examen

Les demandes auprès de la commission d'examen doivent être déposées au bureau de la formation d'entraîneur Suisse en même temps que l'inscription à l'examen.

Recours

Selon le règlement d'examen un recours contre une décision de la commission d'examen peut être déposé auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Swiss Coach

[Swiss coach](#) est la fédération professionnelle des entraîneurs de sport de performance et des entraîneurs de sport d'élite et représente les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres, particulièrement auprès de Swiss Olympic, de l'Office fédéral du Sport, des fédérations sportives nationales tout autant qu'auprès des clubs et des associations.

9. Contacts

Bureau de la formation d'entraîneur

Haute école fédéral du sport à Macolin HEFSM
Formation d'entraîneur Suisse
2532 Macolin

Tél. 058 467 63 50

coach_info@baspo.admin.ch

Responsables du cours

Bertrand Théraulaz

Tél: 058 467 62 48

Natel: 079 355 26 50

E-mail: bertrand.theraulaz@baspo.admin.ch

Ophélie Jeanneret

Tél: 058 467 62 19

ophelia.jeanneret@baspo.admin.ch

Conseil aux entraîneurs

Heinz Müller

Tél: 058 467 62 11

E-mail: heinz.mueller@baspo.admin.ch

Avertissement

Le présent document s'intitulant Manuel des modules FEP 2016 reflète l'état de la planification au 01.09.2015. Des adaptations sont en tout temps possibles.

Les données officielles sont publiées sur le [site Internet](#) de la formation d'entraîneur Suisse.